



DM 103



Jeune Chambre Economique Française
INCUBATEUR DE LEADERS CITOYENS

**CONVENTION NATIONALE
DE PARTENARIAT
2025-2026**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

LE LIONS CLUBS INTERNATIONAL DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE
Association à But non lucratif (loi 1901), MAISON DES LIONS DE FRANCE, dont le siège social est 295, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Ci-après dénommées « *LIONS CLUBS INTERNATIONAL* »,
D'une part,

ET La Jeune Chambre Economique Française (JCEF), Association loi 1901, dont le siège est domicilié au 9-11 rue Alasseur - 75015 Paris,

Ci-après désignée « JCEF »
D'autre part,

Etant préalablement rappelé ce qui suit :

La **Jeune Chambre Economique Française (JCEF)** est un incubateur de leaders citoyens. ONG reconnue d'utilité publique, elle forme des jeunes de 18 à 40 ans pour qu'ils entreprennent collectivement au service de l'intérêt général, en créant des projets sur le terrain, dans des domaines variés tel que l'emploi des jeunes, l'économie circulaire, l'aménagement du territoire... Ils y développent ainsi des compétences dans la gestion de projet et la prise de responsabilités, leur donnant la capacité de devenir les leaders responsables de demain, par l'action et pour l'action. La JCEF est un mouvement apolitique et areligieux, soutenu grâce à des partenaires publics / privés. La JCEF compte un réseau de 95 Jeunes chambres économiques locales.

D'autre part, l'**association « LIONS CLUBS INTERNATIONAL DM 103 »**

Le Lions Clubs International est la 1ère ONG mondiale, qui comprend 1.372.000 membres répartis dans 49.500 clubs et particulièrement dans le District Multiple 103 France avec 22.400 membres dans 1.200 Clubs dont les objectifs sont :

- Créer et animer les clubs Lions ;
- Promouvoir les valeurs Lions d'Engagement de SERVICE, Volonté d'EXCELLENCE, Reconnaissance de la DIVERSITÉ, Dynamique de COLLABORATION, Attitude personnelle et professionnelle d'INTÉGRITÉ, Esprit d'INNOVATION ;
- Entretenir et développer un esprit de compréhension entre les peuples du monde ;
- Promouvoir les principes d'intégrité, de civisme et de respect mutuel ;
- S'investir activement pour les servir les personnes qui sont dans le besoin, œuvrer à la préservation de l'environnement et à la promotion du développement durable, soutenir la culture et agir pour la paix ;
- Unir les clubs par des liens d'amitié, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle ;
- Entretenir de libres discussions sur tous les sujets d'intérêt général, à l'exception toutefois des sujets d'ordre politique ou religieux ;
- Encourager les hommes et les femmes membres du Lions Clubs à servir leur communauté sans rétribution financière, à encourager la compétence et la pratique de principes moraux élevés dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

L'association Lions Clubs International et la Jeune Chambre Economique Française partagent les mêmes valeurs d'humanisme et de service, envers l'individu et la Cité. C'est de ce point de départ que peut naître un échange voire une collaboration constructive pour nos deux organisations qui bien que différentes peuvent être complémentaires dans leurs initiatives. Il n'est bien sûr pas question d'ingérence dans l'un ou l'autre des mouvements, l'indépendance et l'identité restant la base de nos relations.

Les deux organisations s'associent dans le but de donner une dimension toujours plus importante à leurs actions en faveur de l'esprit de service, de civisme, de bon gouvernement, d'entreprise, en exploitant les synergies possibles.

1) Objet et contenu du partenariat

A. Communication nationale

Au niveau national, les deux organisations s'informeront mutuellement de leurs actualités et actions nationales programmées, et s'efforceront d'inviter les représentants nationaux des deux organisations à leurs manifestations nationales ou à toute réunion de travail qui leur semblerait opportune.

B. Communication sur le partenariat

Une communication sur le partenariat sera organisée au sein des deux associations respectives et passera par :

- la mise en avant du logo de chaque association sur le site internet de l'autre ;
- la publication d'un article dans le bulletin ou la lettre d'informations interne de l'association ;
- la mention du partenariat et la liste des interlocuteurs territoriaux associés, sur l'espace privé de leurs sites internet respectifs (si cet espace existe).

L'utilisation des logos respectifs sera subordonnée par l'établissement d'un BAT validé par les représentants de chacune des associations.

C. Mise en relation sur les territoires

Au niveau régional et local, les deux organisations nationales favoriseront le rapprochement de leurs organisations locales pour permettre à nos deux associations de s'informer bilatéralement de leurs actions et évoquer des synergies communes, notamment en terme d'actions sur les territoires :

- à l'échelle régionale, mise en relation entre les Fédérations régionales JCE et les districts régionaux Lions ;
- à l'échelle locale, mise en relation entre les Jeunes Chambres Economiques Locales et les clubs Lions.

Cela passera par le partage et la diffusion, au sein du réseau territorial, des annuaires des représentants territoriaux de la JCEF et de la mise à disposition de l'adresse maisondeslions@lions-france.org pour le Lions Club International

D. Promotion mutuelle

Il est convenu d'une promotion mutuelle :

- L'association Lions Clubs International facilitera, dans le respect de ses critères d'adhésion, l'ouverture des clubs Lions aux anciens membres de la JCEF ;
- L'association Lions Clubs International promouvra la JCEF auprès des clubs LEOS et LIONS et réciproquement, en invitant les responsables pour présenter leurs organisations, lors des congrès.

Réseau Alumni de la JCEF

En 2023, la JCEF a lancé son réseau d'Alumni, regroupant ses anciens membres remplissant les critères suivants : avoir plus de 40 ans ; avoir été adhérent plus d'une année civile ; être attaché à l'esprit JCEF et contribuer à la communauté Alumni. Ces Alumni rejoignent la communauté par don annuel à la JCEF et ont accès à différents services

Il y a beaucoup d'anciens membres de la JCEF au sein des clubs Lions ; il est donc convenu que le Lions Club International fera une communication dédiée auprès de ses membres, afin de promouvoir l'intérêt de cette nouvelle communauté. Une communication co-brandée sera mise en place.

E. Développement de synergies sur les sujets RSE

Les deux associations sont engagées, à travers différents programmes et actions, sur les sujets de RSE :

- Le Lions Club International via la promotion de son association auprès d'entreprises du territoire souhaitant valoriser leur action en matière de RSE en faisant participer leurs collaborateurs à des actions des clubs Lions (via des plateformes comme Komeet) ;
- La JCEF via son offre Engage, proposant aux organisations une animation autour de la transformation RSE, avec l'appui de son serious game "Capt'N ODD".

Dans ce cadre, il est convenu que :

- Le Lions Club International fera la promotion des animations proposées par la JCEF dans son réseau, et en particulier auprès des entreprises qu'il rencontre ;
- La JCEF intégrera dans son animation comme exemple de bonne pratique, le fait de travailler avec des associations implantées sur les territoires comme les clubs Lions.

2) Durée du partenariat

Le partenariat est conclu pour une durée de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2026.

Il pourra être renouvelé dans le cadre d'un avenant rédigé à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, si possible avant juin 2026.

En tenant compte du calendrier respectif des deux organisations, c'est-à-dire :

Pour les Lions pour les exercices 2024-2025, 2025-2026 de juillet à juillet.

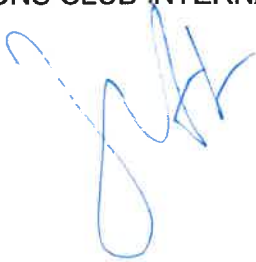
Pour la JCEF pour les années 2025 et 2026

3) Suivi du partenariat

Un bilan du partenariat sera réalisé chaque année, dans le cadre d'un temps d'échanges réunissant a minima les deux présidents nationaux des associations.

Fait à PARIS, le

Caroline ZAVATTONI
Présidente 2024/2025
LIONS CLUB INTERNATIONAL



Adrien VACHERAND
Président national 2025
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE
FRANÇAISE



Laurence MERCADAL
Présidente 2025/2026
LIONS CLUB INTERNATIONAL

